



Madame, Monsieur,

Les entreprises EIFFAGE ROUTE, BUESA et BORDERES SANCHIS ont démarré les phases préparatoires du chantier de construction et de pose d'un nouvel ouvrage d'art franchissant les voies SNCF au droit du Chemin de Coussergues.

La première tranche de travaux (enfouissement de l'éclairage public), qui s'est déroulée du 20 juin au 12 juillet est à présent achevée.

Une deuxième tranche de travaux préparatoires qui débutera le 26 août, portant sur l'enfouissement des câbles telecom, sur la modification des filets de retenue des talus de la voie ferrée et sur des élagages d'arbres, doit se dérouler de nuit. Aussi, pour des raisons de sécurité, la voie sera fermée complètement à la circulation automobile, piétonne et cycliste de 20 heures à 7 heures du matin.

Seule la circulation des riverains sera maintenue dans l'emprise du chantier.



**ZONE DE TRAVAUX – CHEMIN DE COUSSERGUES
DU LUNDI 26 AU VENDREDI 30 AOUT 2024
ROUTE BARRÉE DE 20H A 7H**





Afin de mener à bien ce chantier dans les meilleures conditions, de minimiser les désagréments qu'il pourrait engendrer pour vous, nous tenons à vous assurer que nos collaborateurs seront très attentifs à la mise en place des moyens nécessaires à la bonne gestion des interfaces entre les zones de travaux et leur environnement. En particulier, la vigilance de nos équipes sera permanente pour prévenir les risques et nuisances liés à ce type d'intervention.

Pour parfaire votre information, vous trouverez ci-dessous quelques éléments relatifs au chantier qu'il nous semble essentiel de porter à votre connaissance :

1. Les horaires de travaux sont de 08h00 à 17h00.
2. La signalisation temporaire mise en place (panneaux, balisage, clôture, signaux lumineux...) répond à des exigences réglementaires mais vise surtout à assurer votre sécurité et celle de notre personnel. Nous vous remercions de bien vouloir la respecter.
3. Les accès, les circulations et le stationnement à proximité des zones de travaux peuvent être modifiés temporairement pour des raisons de service et de sécurité. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser des éventuelles perturbations qu'ils pourraient occasionner et vous remercions de respecter les dispositions mises en œuvre.
4. Les techniques de travaux et les matériels utilisés seront choisis pour limiter, autant que possible, les nuisances de chantier.
5. La propreté des zones de travaux, et de leurs abords, fera l'objet d'une attention particulière de nos équipes. Nous vous remercions de ne jeter aucun débris sur les différentes emprises de chantier.



NOUS VOUS REMERCIONS DE NE PAS STATIONNER DANS L'EMPRISE DU CHANTIER



Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, soyez, Madame, Monsieur, assurés de notre total engagement en matière de sécurité et d'environnement.